

2019-2020



Programme de formation : les
quatre modules
Hanploi & School

Hanploi^{CED}
Association loi 1901

FORMATION RECRUTEMENT COMMUNICATION

Enseignement supérieur et handicap :

Sollicitée depuis 2009 par les grandes écoles et les universités pour accompagner les référents handicap dans leur fonction et favoriser ainsi l'accueil des étudiants handicapés, l'association Hanploi CED, via son programme Hanploi & School, a créé quatre modules de formation financés par un collectif d'entreprises et soutenus par nos partenaires institutionnels.

Les partenaires institutionnels :



Les entreprises partenaires qui financent les formations :

accenture



Capgemini



(expleo)

framatome



orano

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Trajeoh

WAVESTONE

Modalités pratiques :

Ces quatre modules de formation s'adressent à toute personne impliquée dans l'accueil ou l'accompagnement des étudiants handicapés dans leurs études ou dans leur insertion professionnelle au sein d'un établissement d'enseignement supérieur.

Les formations se déroulent dans les locaux de l'association CED :

43 bis rue d'Hautpoul, 75019 Paris
Métro Ourcq sur la ligne 5

Inscriptions à effectuer auprès de :

Clara MAUTALENT

cmautalent@hanploi.com



Module 1 : « Quel est le rôle du référent ou du relais handicap ? »



L'objectif de cette formation est de comprendre le rôle du référent handicap et d'échanger sur les bonnes pratiques. Où commence et où s'arrête mon rôle de référent ? Vers qui orienter les étudiants selon leurs demandes ? Quand ai-je le droit de proposer des aménagements ? Comment financer ces compensations du handicap ? Autant de questions auxquelles la formation entend apporter des réponses pratiques.

Prochaines sessions du module 1 :
Vendredi 8 novembre 2019
Mercredi 5 février 2020
Jeudi 14 mai 2020

Le programme de la journée de formation :

Le rôle du référent handicap dans l'enseignement supérieur en pratique

- Comprendre et s'approprier la question du handicap
 - ▶ Les représentations collectives du handicap, construction d'une définition. Les typologies du handicap au sein de la population étudiante.
- Le droit des étudiants en situation de handicap
 - ▶ L'égalité des droits et des chances : l'accompagnement dans les études et l'insertion professionnelle ; les aides financières et l'aide à la vie quotidienne.
- Quel est le rôle du « référent » handicap ?
 - ▶ Des études de cas pour acquérir les bons réflexes du référent.
- Panorama des acteurs et construction d'un plan d'action
 - ▶ Comment construire et dynamiser un réseau d'acteurs ? Présentation des partenaires possibles. Construction d'un plan d'action.

Module 2 : « Quelle posture pour le référent face au handicap psychique ? »



L'objectif de cette formation est de comprendre la problématique spécifique du handicap psychique et d'échanger sur les bonnes pratiques, la bonne attitude à adopter, en faisant appel au réseau adéquat. Comment savoir si on est face à du handicap psychique ? Jusqu'où peut-on aller dans les aménagements proposés ? Qui peut m'aider ? Autant de questions auxquelles cette formation entend apporter des réponses pratiques.

Prochaines sessions du module 2 :
Mercredi 27 novembre 2019
Mercredi 11 mars 2020
Jeudi 11 juin 2020

Le programme de la journée de formation :

Le rôle du référent handicap face aux étudiants handicapés psychique

- Construire une définition commune
 - ▶ Qu'est-ce que le handicap psychique ? Comment se décline-t-il dans l'enseignement supérieur ?
- Comment réagir face à un handicap qui nous fait peur ?
 - ▶ A partir de retours d'expérience et de cas pratiques, comprendre la bonne posture à adopter au quotidien.
- Connaître les aménagements possibles et solliciter le bon réseau
 - ▶ Faire appel aux acteurs spécialisés, anticiper l'isolement et les ruptures de parcours
- Construire ensemble « un outil » de repositionnement

Module 3 : « Accompagner les étudiants handicapés dans leur insertion professionnelle »



L'objectif de cette formation est de faire le lien entre l'accompagnement des étudiants durant les études et l'accompagnement vers l'emploi. Quel est mon rôle en tant que référent handicap ou chargé(e) d'insertion professionnelle ? Quel réseau tisser ? Quelles actions mener ? Quel est le cadre juridique ? Comment anticiper les aménagements de postes ? Quels sont les mots justes ? sont autant de questions auxquelles nous répondrons.

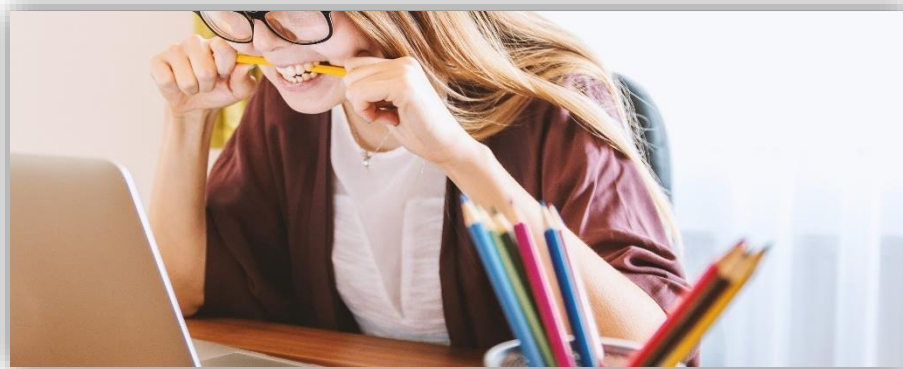
Prochaines sessions du module 3 :
Jeudi 12 décembre 2019
Jeudi 2 avril 2020
Mercredi 1^{er} juillet 2020

Le programme de la journée de formation :

Le rôle du référent dans l'insertion professionnelle des étudiants handicapés

- Votre cadre et vos leviers d'actions
- Les situations de handicap dans l'emploi et les freins à l'insertion professionnelle
 - ▶ Comprendre le cadre légal, les aménagements de poste possibles et contacter les bonnes personnes dans l'entreprise
- Trouver les mots justes pour accompagner vers l'emploi
 - ▶ A partir de retours d'expérience et de bonnes pratiques, comprendre la bonne posture à adopter face aux questions des étudiants.
- Panorama des acteurs de l'insertion : qui fait quoi ?
 - ▶ Solliciter le bon réseau interne/externe et ne pas se substituer aux acteurs existants
- Construire ensemble « un outil » d'accompagnement

Module 4 : « Le référent handicap face au handicap cognitif »



Les troubles cognitifs font partie des typologies de handicap les plus représentées chez les étudiants.

L'objectif de cette formation d'une journée est dans un premier temps de définir les différents troubles cognitifs : troubles DYS, troubles neuro-développementaux, troubles du langage et troubles des fonctions exécutives et troubles acquis. Tournée vers l'accompagnement en formation, le but de cette journée est également de comprendre les problématiques spécifiques à ce handicap et de fournir des outils d'accompagnement pour compenser les difficultés de ces étudiants.

Prochaines sessions du module 4 :
Jeudi 23 avril 2020
Vendredi 12 juin 2020

Le programme de la journée de formation :

Le rôle du référent face au handicap cognitif

- **Comprendre** : comment définir le handicap cognitif ? Quels troubles y sont associés et quels troubles n'y sont pas associés ? Comment le retrouve-t-on chez les étudiants ?
- **Attitude** : comment parler du handicap cognitif avec une personne en situation de handicap et avec une personne qui ne connaît pas ce type de handicap ? Aborder un handicap très présent en situation de formation, comment en parler avec les équipes pédagogiques ?
- **Accompagner** : quelles compensations et aménagements peuvent être mis en place ? Quel travail d'accessibilité peut-on mener pour accompagner ces jeunes dans l'enseignement supérieur ? Quelles répercussions et accompagnements possibles vers l'emploi ? Développer un réseau d'acteurs identifiés pour orienter et accompagner le parcours de l'étudiant
- **Plan d'action** : construction d'un plan d'action individualisé, adapté à son établissement pour favoriser l'accessibilité et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap cognitif

Clara MAUTALENT
Responsable Actions Ecoles
Tél. : 06 46 85 60 95
cmautalent@hanploi.com
www.hanploi-school.com